

La Poste Suisse SA

Internet: www.post.ch

Siège: Berne

Forme juridique: société anonyme

Cotation: non cotée

Participation de la Confédération: 100 %

Conseil d'administration: Urs Schwaller (président), Andreas Schläpfer (vice-président), Adriano P. Vassalli (vice-président), Susanne Blank et Michel Gobet (représentants du personnel), Marco Durrer, Philippe Milliet, Myriam Meyer, Nadja Lang

CEO: Susanne Ruoff

Organe de révision externe: KPMG SA, Muri (Berne)

Breve appréciation des résultats 2016

La Poste a *atteint* les objectifs assignés par le Conseil fédéral en 2016.

Le service universel (services postaux et de paiement) a été fourni à des prix équitables et avec la qualité requise. Les objectifs concernant les délais d'acheminement du courrier et des colis ont été dépassés, de même que les prescriptions relatives à l'accessibilité des offices de poste et à l'accès de la population aux services postaux et de paiement relevant du service universel. La satisfaction globale des clients se maintient au même niveau depuis 2013. Les parts de marché dans les activités relevant de son cœur de métier (lettres, colis, trafic de paiement et trafic voyageurs) ont été préservées.

Les produits d'exploitation ont atteint 8188 millions de francs et sont inférieurs de 0,4 % par rapport à l'exercice précédent; le bénéfice consolidé du groupe a enregistré une baisse de 87 millions, atteignant 558 millions. En 2016, la valeur ajoutée de l'entreprise se montait à 121 millions. A l'exception de l'unité Réseau postal et vente, tous les segments du groupe affichaient un résultat positif. Comme l'année précédente, la part du bénéfice versée à la Confédération se monte à 200 millions.

Au sein du groupe, la satisfaction du personnel est avec 74 points inférieure d'un point par rapport à l'exercice précédent. La Poste est un employeur socialement responsable et s'engage par le biais de plusieurs modèles pour concilier famille et le travail. Elle a réussi de nouveau à accroître le nombre des places de formation.

En ce qui concerne les coopérations et les participations, la rentabilité (marge EBIT) de la Poste à l'étranger a pu être légèrement augmentée; elle reste néanmoins clairement inférieure à celle du groupe.

Le net recul du résultat d'exploitation montre que la Poste est de plus en plus sous pression dans son activité de base en raison principalement du recul des volumes d'envois, de la pression sur les marges et du bas niveau des intérêts. La Poste est par conséquent tenue de développer de nouveaux produits et solutions dans le secteur numérique pour sa clientèle.

Ce réseau devra être développé de manière cohérente tout en impliquant les cantons concernés ainsi que les communes et la population.

Chiffres-clés	2016	2015
---------------	------	------

Finances et personnel

Chiffre d'affaires (mio CHF) ¹⁾	8 188	8 224
Bénéfice du groupe (mio CHF) ²⁾	558	645
Total du bilan (mio CHF)	126 689	120 327
Ratio de fonds propres (%)	3,9	3,6
Effectif (nombre d'ETP)	43 485	44 131

Chiffres-clés spécifiques à l'entreprise

Satisfaction du personnel (0 - 100)	74	75
Bénéfice versé à la Conf. (mio CHF).	200	200
Lettres adressées (mio d'envois)	2 089	2 172
Colis (mio d'envois).	122	115
Nouveaux capitaux PostFinance (mrd CHF)	4,3	-2,8

Contributions fédérales et émoluments

Contributions fédérales (mio CHF) ³⁾	233	226
Émoluments (mio CHF)	0	0

¹⁾ Total des produits d'exploitation

²⁾ Les valeurs financières indiquées par la Poste comprennent en 2015 des effets exceptionnels (adaptation charges de personnel / charges de prévoyance et impôts latents sur le bénéfice) qui ont été normalisés pour garantir une meilleure comparaison. Aucun effet exceptionnel n'est à signaler pour 2016.

³⁾ Indemnités versées par la Confédération à CarPostal et à l'aide indirecte à la presse (les éditeurs sont les bénéficiaires de cette subvention de 50 mio CHF par an).

A. Réalisation des objectifs 2016*

1. Priorités stratégiques

En 2016 également, la Poste a fourni les services postaux et de paiement relevant du service universel à des prix équitables et avec la qualité requise. 98 % des lettres en courrier A et 98,9 % des envois en courrier B ont été distribués dans les délais. Quant aux colis, 98,1 % des colis Priority et 97,2 % des envois Economy ont été acheminés dans les délais. Les valeurs cibles ont été atteintes.

En 2016, 95,8 % de la population a pu accéder à un office

de poste ou à une agence postale en 20 minutes, voire 30 minutes s'il s'agissait de service à domicile. L'accessibilité des services de paiement a été de 98,3 %.¹

L'indice de satisfaction global des clients de la Poste se situe à 80 points (sur un total de 100), soit au même niveau que les trois années précédentes. La satisfaction de la clientèle commerciale de PostLogistics, Swiss Post Solutions et Réseau postal et vente s'est améliorée. Les clients privés sont toujours très satisfaits des prestations de Réseau postal et vente.

En comparaison internationale, les prix pratiqués par la Poste pour les lettres et les colis sont plutôt avantageux, même si la Poste a reculé d'un rang dans le classement des quinze pays pris en considération. Pour les lettres, elle s'est classée au huitième rang et pour les colis au sixième rang. La raison principale de ce recul est la baisse des prix en Suède parallèlement à un affaiblissement de la couronne suédoise et de la livre sterling. La Poste occupe la première place dans les deux catégories, une fois le pouvoir d'achat corrigé.

Le recul du volume des lettres adressées s'est accentué, à raison de 3,8 % en 2016. Le volume des journaux distribués par la Poste a également reculé de 2,4 %. La croissance des ventes en ligne a engendré une augmentation de 5,7 % du nombre de colis. Après un recul des fonds de clients en 2015, PostFinance a de nouveau enregistré un afflux de capitaux. CarPostal a continué de développer ses prestations dans le trafic voyageurs en Suisse et en France. La Poste a réussi à conserver ses parts de marché dans les secteurs d'activité communication et logistique, services financiers et trafic voyageurs.

2. Objectifs financiers

Les produits d'exploitation de la Poste ont reculé de 36 millions par rapport à l'année précédente. Le résultat d'exploitation (EBIT) de la Poste se monte à 704 millions (2015: 823 mio), en baisse de 119 millions par rapport à l'année précédente. Le bénéfice a également reculé de 87 millions. Ce mauvais résultat est principalement dû au recul des volumes d'envois, à la pression sur les marges dans le secteur de la logistique et au bas niveau des intérêts. En 2016, la valeur ajoutée de l'entreprise (résultat d'exploitation après déduction des coûts de capital) se montait à 121 millions (2015: 169 millions).

A l'exception de Réseau postal et vente, toutes les unités du groupe ont contribué au résultat positif de la Poste. Le résultat d'exploitation de la Poste est surtout imputable à PostMail (317 mio), PostLogistics (117 mio) et PostFinance (542 mio). Grâce à la vente d'actions, PostFinance a réussi à améliorer son résultat d'exploitation par

rapport à l'année précédente. Après avoir enregistré une baisse des fonds de clients en 2015, PostFinance a enregistré une hausse de ces fonds en 2016 (+4,3 mrd). PostFinance dispose de fonds propres déterminants dépassant les prescriptions légales applicables aux banques. Le résultat d'exploitation de Réseau postal et vente s'établit à -193 millions. Ce résultat nettement en baisse par rapport à 2015 (-110 mio) est dû, outre à la baisse continue des opérations au guichet, à un transfert de responsabilités ainsi que de charges et revenus entre les segments. La responsabilité des produits en ce qui concerne les lettres et colis de la clientèle privée a été transférée de l'unité Réseau postal et vente aux unités PostMail et PostLogistics et la responsabilité de tous les points d'accès (également le service à domicile et les automates My Post 24) a été regroupée dans l'unité Réseau postal et vente. La rentabilité de la Poste est élevée en comparaison avec les plus grandes entreprises postales européennes.

Le conseil d'administration de la Poste demande au Conseil fédéral le versement de 200 millions au titre du bénéfice, ce qui correspond à un dividende de 153,80 francs par action.

3. Objectifs de la politique du personnel et de prévoyance

Les effectifs du groupe ont baissé en 2016 de 645 unités de personnel par rapport à l'année précédente (dont 458 en Suisse). Réseau postal et vente enregistre le plus fort recul en raison de la restructuration continue du réseau des offices de poste; il en va de même de PostMail en raison du recul du volume des lettres. Une amélioration de l'efficacité a également contribué à cette baisse des effectifs. En revanche, les effectifs ont augmenté chez PostFinance et CarPostal (surtout en France). À l'étranger, des postes ont été supprimés notamment au Vietnam et en Allemagne. Quelque 83 % des effectifs de la Poste travaillent en Suisse.

Le taux de satisfaction du personnel du groupe a perdu un point en 2016 pour s'établir à 74 points (sur une échelle de 100). En 2016, la Poste formait 2118 apprentis (2015:2077) dans différents groupes de profession, ce qui représente 5,8 % de l'ensemble des effectifs du groupe en Suisse.

La Poste s'engage énormément pour concilier famille et travail et soutient ses collaborateurs dans leur développement personnel. En Suisse, presque 50 % des collaborateurs du groupe travaillent à temps partiel (donc avec un taux d'occupation inférieur à 90 %).

La nouvelle CCT faïtière et les CCT pour les sociétés du groupe Poste CH SA, CarPostal SA et PostFinance SA sont entrées en vigueur au 1er janvier 2016.

¹ Les deux autorités de surveillance que sont la PostCom et l'OFCOM vont encore contrôler si ces valeurs sont conformes aux prescriptions de la législation postale.

Fin 2016, la Caisse de pensions de la Poste présentait un taux de couverture de 101 % (valeur provisoire).

4. **Coopérations et participations**

Durant l'exercice, la Poste a dégagé à l'étranger un produit d'exploitation de 1124 millions (dont 92,2 % en Europe), ce qui correspond à 13.7 % du produit d'exploitation du groupe. Le résultat d'exploitation obtenu à l'étranger s'est monté à 64 millions, soit 9,1 % du résultat d'exploitation du groupe, ce qui correspond à une augmentation de 7 millions par rapport à l'année précédente (notamment grâce à l'extension de l'offre en France). En 2016, la rentabilité (marge EBIT) à l'étranger de 5,7 % était toujours inférieure à celle du groupe, qui est de 8,6 %, mais elle a néanmoins pu être légèrement améliorée par rapport à l'année précédente (2015: 5 %).

La joint venture ASENDIA avec la Poste française (activités transfrontalières) a encore réussi en 2016 à améliorer les produits d'exploitation et le résultat d'exploitation. En France, CarPostal a pu reprendre des nouveaux réseaux.

B. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision a confirmé dans un rapport du 6 mars 2017 que les comptes consolidés de La Poste Suisse SA pour l'exercice 2016 donnaient une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) et la loi suisse. Il recommande l'approbation des comptes annuels consolidés de 2016.

C. Propositions à l'assemblée générale

L'exercice des droits d'actionnaire dont bénéficie la Confédération est assumé conjointement par le DETEC et le DFF (ou par un représentant désigné par eux).

L'assemblée générale ordinaire de La Poste Suisse SA a lieu le 25 avril 2017 à Berne. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale:

1. d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels de La Poste Suisse SA ainsi que les comptes de groupe pour l'exercice 2016 et de prendre connaissance du rapport du 6 mars 2017 de l'organe de révision;
2. d'utiliser le bénéfice disponible de la manière suivante:

Bénéfice 2016	CHF 510'054'805
Prélèvement sur les réserves libres	CHF _____ 0
Bénéfice disponible	CHF 510'054'805
Dividende brut	<u>CHF 200'000'000</u>
Report sur l'exercice suivant	<u>CHF 310'054'805</u>

3. de donner décharge à ses membres pour leur activité durant l'exercice 2016;
4. de réélire
 - pour une période de deux ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2019, le président actuel Peter Hasler,
 - pour une période de deux ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2019, les membres suivants: Susanne Blank, Marco Durrer, Philippe Milliet, Michel Gobet, Adriano P. Vassalli, Nadja Lang et Myriam Meyer,
 - jusqu'à la prochaine assemblée générale de 2018, Andreas Schläpfer étant donné qu'en vertu des statuts M. Schläpfer doit démissionner lors de l'assemblée générale suivant son 70e anniversaire.
5. de réélire KPMG SA, à Muri près de Berne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2017.

D. Décisions du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a chargé le 22 mars 2017 le DETEC et le DFF d'approuver les propositions du conseil d'administration à l'assemblée générale de La Poste Suisse SA.